



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 10 MAI 2019

N°36-2019

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	15	PERSONNEL Création de postes d'adjoints administratifs territoriaux à 20h30 et 21h (modification de la durée de travail) - Modification du tableau des effectifs
Présents	14	
Votants	14	

◇ Convocation du 3 mai 2019 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil dix-neuf, le vendredi dix mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 3 mai, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire
Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mathias MERCIER, Sylvain LAUNAY

Absente excusée : Mme Déborah MELISSON

Procuration :

✍ Sylvain LAUNAY a été désigné secrétaire de séance.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Vu le tableau des effectifs,

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide :

- De porter, à compter du 1^{er} juin 2019, de 20 heures à 20 heures 30 minutes le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'adjoint administratif territorial,
- De porter, à compter du 1^{er} juin 2019, de 17 heures 30 minutes à 21 heures le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'adjoint administratif territorial,
- de nommer l'agent jusqu'à présent contractuel sur ce dernier emploi sur un statut d'agent stagiaire.
- De modifier en conséquence le tableau des effectifs, en créant ces deux postes, en supprimant le poste d'adjoint administratif territorial à 20h et adjoint administratif territorial contractuel à 17h30.

Les crédits correspondants sont inscrits au BP 2019.

Pour extrait conforme, le 15 mai 2019

Le Maire,

Monique JAMIN

Accusé de réception en préfecture
044-214402240-20190510-36-2019-DE
Date de télétransmission : 16/05/2019
Date de réception préfecture : 16/05/2019